REPUBLIQUE FRANÇAISE / LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE / DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ELECTIONS LEGISLATIVES - 21 JUIN 1981 - 2ème Circonscription de L'ARDECHE

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Votez gagnant



Robert CHARRA

Conseiller Général

du canton de Saint-Péray



SUPPLÉANT

Jean COGNET

Maire-Adjoint d'Annonay

avec la majorité de la France

Au soir du 10 mai François Mitterrand,
notre Président, déclarait :
«nous avons tant de choses à faire ensemble».

Donnons-lui la majorité
qui lui permettra de les réaliser.
Donnons à notre circonscription
le député dont elle a besoin.

Aujourd'hui l'élan est donné.
La France repart, la France revit,
la France retrouve sa jeunesse.

Ensemble continuons notre chemin avec le Président,
avec la majorité de la France.
Pour que s'expriment enfin
les forces de la vie, les forces de la création,
les forces du changement.

Ensemble nous allons relancer l'économie.
Nous allons donner la priorité à l'emploi.
Nous allons construire une France
où chacun aura sa place.

Ensemble le 14 juin nous avons confirmé
l'immense espoir du 10 mai.

Le 21 juin, la victoire est à portée de voix. Ensemble, avec force et dans la tranquillité,



Robert CHARRA et François MITTERRAND
Novembre 1980

VOTONS

ROBERT CHARRA
Conseiller Général de Saint-Péray

Candidat Socialiste
pour la majorité de la France.

et son suppléant

JEAN COGNET
Maire-Adjoint d'Annonay

imp. sept/saint-péray